



ADMINISTRATION MUNICIPALE

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE DU 21 MAI 2021**

**DELIBERATION N° 036 - 05- 2021 - Direction Générale Adjointe Cadre de Vie Service Foncier  
CESSION COMMUNE /M. BARBE FRED JEAN FRANÇOIS PARCELLE AW 781  
(La commission travaux et aménagement, environnement et agriculture a émis un avis favorable)**

**Le Maire certifie :**

➤ que le compte-rendu de cette délibération a été affiché en Mairie le 7 JUIN 2021

➤ que la convocation du Conseil Municipal avait été faite le 12 Mai 2021.

➤ que le nombre des membres en exercice étant de 39,

Présents ..... 33  
Représentés ..... 02  
Excusés ..... 3  
Absents ..... 1  
Total des votes .... 35

L'An Deux Mille Vingt et Un, le vendredi 21 mai à 18 heures, le Conseil Municipal de Saint-Benoît, sur une première convocation s'est réuni au Gymnase Nelson Mandela, sous la présidence de Monsieur Patrice SELLY.

**ETAIENT PRESENTS EGALEMENT :**

MM. Ridwane ISSA – Marie Michèle MARIAYE - Augustin CAZAL – Valentine SERRANO – Bruno ROBERT – Anne CHANE KAYE BONE – TAVEL – Jean Louis VITAL – Odile DAMOUR – Sylvie PAYET – Monique MARIMOUTOU TACOUN – Alicia HAYANO – Patrice BOULEVART – Sarah SALAH – ALY – Eric CARITCHY - Patrice ELLAMA – Anrifadjati TOILIBOU – Vincent TERGEMINA – Marie Sabine SAUTRON – Christelle HOAREAU – Ruddy VOULAMA – Evelyne GLENAC - Daniel SANDANON – Angélique PEDRE – Sabrina RAMIN – Axel BOUCHER – Noëlle CHANE FAN – Jack TAVEL – Fabienne BORNEO – Patrick DALLEAU – Philippe LE CONSTANT – Sophie AUDIFAX ép. LEBON - Jean Luc JULIE – Valérie DIJOUX

**ONT DONNE PROCURATION :** Jean François CATAN à Odile DAMOUR – Eric CARITCHY à Monique MARIMOUTOU TACOUN -

**ABSENT EXCUSE :** Eric NIOBE - Fara ARMOUGOM - Charles André SAINT PIERRE -

**ABSENTS :** Hans DIJOUX-

**Secrétaire de séance**

Angélique PEDRE

Le Maire



Le Président informe l'Assemblée que la Ville est sollicitée par M. BARBE Fred Jean François pour l'achat d'une parcelle communale cadastrée AW 781 sis à cratère.

La dite parcelle d'une superficie de 336 m2 située en zone Ub du PLU, a été évaluée par les services des domaines à 62 000 euros (+ marge d'appréciation de 10%).

Dans ce contexte, le Président propose à l'Assemblée :

- D'approuver la cession de ce bien à l'intéressé au prix de 68 200 euros eu égard à l'évaluation des domaines, les frais du Notaire étant également à sa charge.
- De l'autoriser ou d'autoriser l'adjoint délégué à signer tous les actes y afférents,
- D'inscrire cette recette au budget communal.

*(Messieurs Eric NIOBE et Charles SAINT PIERRE, en raison de leurs liens familiaux avec l'intéressé se retirent de l'Assemblée le temps de la délibération)*

Appelée à se prononcer, l'Assemblée après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité les propositions du Président.

Fait à Saint Benoît les jour, mois et an que dessus.

L'ensemble des membres présents a signé.

*Le Maire,*

*Patrice SELLY*



Accusé de réception en préfecture  
974-219740107-20210521-DEL036052021-DE  
Date de télétransmission : 07/06/2021  
Date de réception préfecture : 07/06/2021

